

Affaire suivie par :
Stéphanie LELEU/Samuel DUTHOIT/Catherine FERNANDEZ

Béziers, le **22 FEV. 2023**

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE

**Installation de tri et de stockage de déchets non dangereux VALORSYS
exploitée par la société « COVED »
et**

**Installation de traitement et de valorisation de déchets fermentescibles
non dangereux par Biométhanisation « VALOHE »
exploitées par le SMICTOM de Pézenas
Site de l'« Ecopôle de la Valasse » à Montblanc**

Mardi 6 décembre 2022 – 14 heures 30

Objet : CSS Ecopôle de la Valasse à Montblanc

Présidence : Madame Marie-Hélène Farnaud – Secrétaire générale de la sous-préfecture de Béziers.

Participants : Liste jointe

Destinataires : Les membres de la CSS

LISTE DES PARTICIPANTS

Mme Marie-Hélène FARNAUD	Secrétaire générale sous-préfecture de Béziers
Monsieur Samuel DUTHOIT	Adjoint au chef de bureau – Bureau des collectivités et des actions territoriales S/Préfecture de Béziers
Madame Catherine FERNANDEZ	Secrétariat de la CSS S/Préfecture de Béziers
Monsieur Florian VARRIERAS	DREAL – Adjoint au chef de l'Unité départementale de l'Hérault
Monsieur Christophe REYNAUD	DREAL – Inspecteur unité départementale de l'Hérault
Lieutenant LIMONTA	SDIS 34
Monsieur Bernard MONTAGUT	Commune de Montblanc
Monsieur Christophe HYCHE	Commune de Bessan
Monsieur Roland FONTAINE	Association Bessan Environnement
Monsieur Stephen GUERINI	DR Arc Méditerranée COVED
Monsieur Fabien BONNEFOY	Directeur agence COVED
Madame Nicolas MORETTI	Ingénieur études COVED
Monsieur Sébastien FREY	Président SICTOM
Monsieur Rémy GLOMOT	Vice président SICTOM
Madame Laure HIRTH	Responsable d'exploitation COVED
Monsieur Pascal PONTHIEU	Directeur société Oekomed
Monsieur Jérôme IMBERT	Responsable maintenance

Ont donné mandat

Madame Christine RICOUX	ARS – Responsable unité Prévention et Promotion de la Santé Environnementale Mandat DREAL
Monsieur Gérard ABELLA	Vice président du SICTOM – Mandat à M. Sébastien FREY
Monsieur Claude ALLINGRI	Maire de Montblanc – Mandat à M. Bernard MONTAGUT
Monsieur Stéphane PEPIN BONNET	Maire de Bessan – Mandat à M. Christophe HYCHE

ORDRE DU JOUR

A) Cadre réglementaire (Intervenant s/p Béziers)

- Approbation du compte rendu de la CSS du 15 décembre 2021.

B) Bilan d'activité du site 2021

1) Valorsys

- Bilan d'exploitation 2021 (COVED)
- Bilan environnemental - synthèse des contrôles (COVED)
- Actions de l'inspection (DREAL)

2) Valohé

- Bilan d'exploitation 2021 (SICTOM Pézenas-Agde)
- Bilan environnemental - synthèse des contrôles (SICTOM Pézenas-Agde)
- Actions de l'inspection (DREAL)

C) Questions diverses

- Point sur les nuisances olfactives

Ouverture de la commission de Suivi de Sitres (CSS)

La commission a été précédée par une visite très complète des deux sites

Ouverture de la séance en salle à 16h00 sous la présidence de Madame Marie-Hélène Farnaud – Secrétaire générale de la sous-préfecture de Béziers.

Mme la secrétaire générale de la sous-préfecture de Béziers transmet les excuses de M. le sous-préfet de Béziers pour son absence et propose de réaliser un tour de table.

Elle remercie l'assemblée pour le tour de table. Elle précise que la CSS est représentée par cinq collèges et les énumère et signale que la CSS est un lieu de débats et d'échanges entre les différents membres présents.

Elle remercie les exploitants pour leur accueil et la visite très exhaustive des deux sites dont les enseignements sont très supérieurs aux présentations formelles. Cette visite a permis à tous les membres de la commission qui le désiraient de voir le fonctionnement des installations et d'obtenir des réponses à toutes leurs questions.

Vérification du Quorum

Elle demande à M. l'adjoint au chef de bureau du BCAT si le quorum est atteint. Celui-ci répond par la positive.

Les membres présents ou représentés sont au nombre de 14 sur les 16 membres composant la commission. Le quorum (8) est donc atteint avec 14 membres présents ou représentés sur 16.

Elle présente l'ordre du jour.

A) Cadre réglementaire (Intervenant s/p Béziers)

- Approbation du compte rendu de la CSS du 15 décembre 2021.

Le compte-rendu de la CSS du 15 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

B) Bilan d'activité 2021 des différents sites (Intervenants exploitants)

I-Bilan d'activité du site VALORSYS

Les représentants de la COVED présentent l'activité du site en 2021.

Ils précisent que l'autorisation d'exploiter court jusqu'en 2040.

Les travaux de réalisation du casier 1.2.B se sont terminés en février 2021 : étanchéité de fond du casier, mise en place de drainant sur 50 cm ce qui permet de récupérer les lixiviats jusqu'en fond de casier.

Le casier 1.1 a été fermé et les parois mises en herbe.

Les aménagements prévus en 2022 concernent des réparations de clôture suite à vol, la création d'une plateforme de maturation du mâchefer dont le dossier d'autorisation devrait être déposé en 2023.

Un projet d'aménagement d'une ligne de production de Combustibles Solides de Récupération (CSR) est à l'étude : ce CSR sous forme de granulés permet de produire de l'énergie pour remplacer le pétrole. Il nécessite d'éliminer tout plastique en amont.

D'un point de vue environnemental, les eaux souterraines (eaux de source en périphérie du casier) sont de bonne qualité.

Les lixiviats traités sont de qualité satisfaisante.

En ce qui concerne les impacts potentiels de l'installation, l'exploitant travaille en collaboration avec le Domaine de Coussergues.

Le milieu étant fermé, il n'a pas été noté d'impact sur la faune ou la flore.

Les échanges :

Les élus soulignent la réactivité des exploitants et déclarent que les viticulteurs sont plutôt satisfaits. Il y a moins de camions non bâchés et les camions ne font plus la queue devant l'installation .

- **La DREAL** souligne l'augmentation du nombre de contrôles sur le terrain qui doit progresser de 50 % d'ici à 2023, à effectif constant, par rapport à 2018.

Dans une volonté de transparence, l'ensemble des rapports d'inspection est mis en ligne sur le site « Géorisques ».

La DREAL présente le bilan des deux inspections effectuées en 2021.

- Inspection du 9 mars 2021 : 3 écarts relevés
 - Le registre des déchets ne mentionne que des déchets qui ont été mis en balles dans le centre de tri ;
 - Filet anti envol non mis en place
 - Révision du radiamètre supérieure à un an ;
- Inspection du 14 avril 2021 ; Réception du casier 1.2B conforme avec une observation :
 - Une partie de la géomembrane inter-casiers entre les casiers 1.2A et 1.2B est manquante et sera mise lorsque le casier 1.2A ne sera plus exploité.

II-Bilan d'activité du site VALOHE

Les représentants du SICTOM Pézenas-Agde présentent l'activité du site en 2021.

Ils informent les membres du départ du directeur d'exploitation qui sera remplacé en janvier 2023.

L'exploitation se heurte à une teneur trop importante de papier/carton/verre dans les ordures ménagères. Le taux de valorisation des cartons et papiers est de 73 %, ce qui est faible pour un centre de tri.

- La DREAL présente le bilan de l'inspection du 28 avril 2021 ; 6 écarts sont relevés :

- Fiche d'information préalable non présentée
- Il manque des informations dans les registres des déchets
- La capacité de traitement du biofiltre (94 000 m³/h au lieu de 145 000 m³/h)
- Poste déclage HS (eau incendie)
- Stockage des liquides (lixiviats) hors rétention
- Déchets présents sur une plateforme terreuse non étanche.

Les échanges :

Il est noté que la commune de Bessan a reçu un signalement d'odeur qui a été transmis en sous-préfecture de Béziers. Celle-ci a transmis la plainte à la DREAL pour vérification.

La présidente assure que les services de l'État sont attentifs à tout signalement, observation ou remarque des riverains.

La DREAL déclare que le site est très vertueux. La mise en place des systèmes d'aspiration et de traitement d'air permettent d'éviter les nuisances pour les riverains. Malgré cela, la DREAL ne néglige aucune plainte ; il est en effet très important que les installations classées soient acceptées localement ; la sensibilité aux odeurs est différente d'une personne à l'autre.

L'exploitant ajoute qu'ils sont extrêmement vigilants, les remarques des riverains permettent de progresser.

Le président du SICTOM remercie les services de l'État et les exploitants pour la qualité du travail fourni.

Madame Marie-Hélène FARNAUD remercie les participants et clôture la réunion à 17h00.

La secrétaire générale

Marie-Hélène FARNAUD